

Fiche de Sécurité

SE REFERANT A L'ANNEXE 2 DE LA REGLEMENTATION REACH(1907/2006)

Galaxy

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA FIRME

1.1. Identification du produit

Nom du produit : Galaxy

Code produit : RP-GAL

1.2. Utilisation du produit

Alimentation animale

1.3. Identification de la firme

Nom: The red Pigeon - Fabien Demeulemeester

Adresse : Ere- Tournai

Tél/fax : 0032 69 78 19 99

Email : info@red-pigeon.com

1.4. Numéro d'urgences

Numéro d'urgence européenne : 112

Nombre Orfila : 0032 70 24 52 45

Pompiers/Service d'urgence médicale : 112

Numéro de téléphone de la firme: 0032 69 78 19 99 (non valide en-dehors des heures de bureau)

2. STATUT DES RISQUES

2.1. Identification des risques

Aucun

2.2. Risque pour les humains

Aucun

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

3.1. Composition

Chlorure de sodium, maltodextrine

Additifs : mélange de substances aromatiques

Apparence: poudre blanche

4. PREMIERES MESURES D'AIDES

4.1. Contact avec les yeux

Nettoyer les yeux avec de l'eau

En cas de gêne constante : Consulter un oculiste

4.2. Inhalation

Produit non toxique

En cas de gêne constante : Consulter un médecin

4.3. Ingestion

Produit non toxique

4.4. Contact avec la peau

Produit non irritant. Rincer avec de l'eau

5. MESURES ANTI-FEU

5.1. Moyens appropriés d'extinction

Toutes les substances d'extinction sont appropriées.

5.2. Risques spécifiques pendant la lutte contre le feu

Aucun de connu

6. MESURES EN CAS D'ACCIDENTS

6.1. Précautions personnels

Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact, rincer abondamment avec de l'eau.

6.2. Précautions environnementales

Aucune

6.3. Méthode pour nettoyer

Laver abondamment avec de l'eau

7. MANUTENTION

7.1. Manutention

Eviter le contact avec les yeux. Si nécessaire, mettre un équipement de protection individuelle (se référer au point 8). Eviter de respirer les vapeurs.

7.2. Stockage

Garder dans un endroit sec à température ambiante pour éviter une altération physique du produit

8. CONTROLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Protection respiratoire

Un masque doit être porté répondant à la norme EN 149 en cas d'exposition prolongée à haute concentration. Eviter de respirer les vapeurs

8.2. Protection des mains

Utiliser des gants correspondant au standard EN 455-1 et EN 455-2

8.3. Protection des yeux

Pas de protection spécifique

8.4. Protection de la peau

Pas d'équipement de protection spéciale requis.

8.5. Contrôle d'exposition environnementale

Aucune écotoxicité connue

9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

9.1. Information générale

Poudre de couleur blanche

9.2. Information importante concernant la santé, la sécurité et l'environnement

pH égal : à déterminer

Densité : à déterminer

Solubilité de l'eau : soluble

Solubilité : non soluble dans l'huile et soluble dans l'éthanol

10. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information générale

Produit non toxique (cfr. parties 2 et 4 pour les effets sur la santé)

10.1. Effets de l'exposition

Contact avec les yeux : Non irritant

Inhalation : Possible gêne (toux)

Ingestion : DL50 rat : 6200 mg/kg

Contact avec la peau: Non irritant

11. INFORMATION ECOLOGIQUE

11.1. Ecotoxicité

Aucun effet néfaste connu

12. CONSIDERATIONS DE TRAITEMENT

Au niveau environnemental, le produit peut être traité sans risque. La réglementation européenne ne soumet pas l'élimination de la substance à un règlement spécifique. Se référer aux articles 10 et 11.

13. INFORMATION DE TRANSPORT

13.1. Classification de transport

Classification : pas classé comme dangereux dans les réglementations de transport

ADR (Route) : non classé

RID (Rail) : non classé

IMDG / GGVSea (Mer) : non classé

IATA - DGR / ICTAO - TI (Air): non classé

14. INFORMATION REGULATOIRE

14.1. **Etiquetage suivant les directives européennes en rapport avec la santé, la sécurité et la protection de l'environnement**

Symbole et classification de la substance : aucun

Mesures concernant la commercialisation et l'usage : aucun

Mesure nationale : aucune

15. INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

15.1. **Expression du risque**

Aucune

15.2. **Conseil spécifique**

Aucun

15.3. **Information complémentaire**

La fiche de sécurité complète les conseils pour l'emploi sans les remplacer. L'information donnée est désignée seulement comme un guide pour une manipulation, une utilisation, un stockage, un transport en toute sûreté et n'est pas considérée comme une spécification de garantie ou de qualité. Ne pas utiliser le produit autrement que pour l'usage pour lequel il a été conçu.

Cette feuille ne dispense pas la personne manipulant le produit d'appliquer les règlements le concernant lui et son activité.

C'est sa responsabilité de prendre les mesures de sécurité adéquates.

15.4. **Référence**

Cette fiche de sécurité est en accord avec l'annexe II du règlement REACH (1907/2006)

15.5. **Révision**

Date de la révision : 21/11/2015